

# Boudry News



## Editorial

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

En écrivant ces lignes, je ne connaissais pas encore l'issue du débat au Grand Conseil sur le budget 2018 du canton.

L'enjeu principal est certainement le report ou non d'une partie des charges de l'Etat sur les communes.

En pratiquant de la sorte, l'Etat augmente les disparités entre celles-ci et remet sur la table le débat chaud de la péréquation. Le Conseil d'Etat utilise une manière simpliste d'assainissement, les communes augmentent leurs coefficients fiscaux et contribuent à l'effort sans rien avoir à dire.

Pendant plusieurs décennies, le canton a exempté au nom de la promotion économique des géants pour environ 200 millions par année d'un impôt dû. Le même Etat se paye un service de la communication avec sept postes de travail bien inutiles si c'est pour convaincre la population que rien ne va plus. Il me semble inutile de citer d'autres exemples, ils sont nombreux et ne peuvent tenir dans un éditorial.

Notre commune va mieux, elle réduit sa dette, assainit ses finances, tente d'offrir de meilleures prestations, contribue largement au développement du canton mais refuse de devenir l'otage d'un Grand Conseil qui oublie que notre autonomie est constitutionnelle.

Nous devons toutefois nous méfier de certaines propositions, notamment celle qui consiste à réduire d'un pourcent les subventions de l'Etat, ceci touche de nombreuses tâches partagées et indirectement pénalise aussi les communes.

En conclusion le Conseil communal soutiendra la position de l'association des communes neuchâteloises contre le transfert de quatre points d'impôts aux communes.

Daniel Schürch, président du Conseil communal  
Services administratifs et des finances

## L'Hôtel de Ville abrite dorénavant les bureaux de l'Office de l'état civil du district

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre, le rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville de Boudry, à la rue Louis-Favre 37, a ouvert ses portes à l'Office de l'état civil de l'arrondissement de Boudry.



C'est avec le sourire que les deux officières vous accueillent pour vos démarches administratives en vue d'un mariage, d'un partenariat enregistré, d'une déclaration de reconnaissance ou d'un changement de nom. Il est également possible de venir enregistrer une naissance ou un décès, d'obtenir divers documents ou simplement de poser vos questions.

### Horaires d'ouverture du guichet

	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Mardi	08h00 - 12h00	sur rendez-vous
Mercredi	08h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Jeudi	08h00 - 12h00	sur rendez-vous
Vendredi	08h00 - 12h00	sur rendez-vous

Tél. 032 886 47 40 Fax 032 886 47 44  
Courriel : [etat-civil.boudry@ne.ch](mailto:etat-civil.boudry@ne.ch)

Nous nous réjouissons de vous recevoir dans nos nouveaux locaux.

Isabelle Schärer et Rebecca Carnevale  
Officières de l'état civil



## INFORMATIONS GENERALES

### Pour les heureux parents



La Commune de Boudry offre aux parents d'enfants de moins de 3 ans : **30 sacs de 35 litres**, par an et par enfant.

Ces derniers peuvent être retirés à la réception de l'Administration communale, sur présentation d'une pièce d'identité.

### Acquisition d'un nouveau chien



Toute personne qui acquiert un chien doit venir s'inscrire auprès de l'Administration communale, munie du carnet de vaccination de l'animal.

La commune pourra ainsi enregistrer le propriétaire dans le fichier des données Amicus ([www.amicus.ch](http://www.amicus.ch)) et lui communiquer un numéro d'identification personnel (ID).

Une fois en possession de ce numéro, il pourra alors faire enregistrer son nouveau compagnon chez le vétérinaire de son choix.

Davantage d'informations sont disponibles sur le site communal : [www.boudry.ch/Administration/Services communaux/Taxe des chiens](http://www.boudry.ch/Administration/Services%20communaux/Taxe%20des%20chiens)

Le Contrôle des habitants

## SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

### Fresque M. Chat : Merci...Merci...Merci

La fresque monumentale qui décore la chaufferie à distance des Esserts n'est sans doute plus une découverte pour la majorité des citoyens de Boudry.

Cette fresque, réalisée en une seule journée, par l'artiste Thoma Vuille met en scène son personnage fétiche M. Chat dans un décor que tous les Boudryens connaissent bien.

M. Chat hante ou plutôt égaye les villes du monde depuis plus de 20 ans. On le retrouve dans des pays européens comme l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, l'Autriche, les Pays-Bas, la Suisse, la Bosnie Herzégovine... et surtout en France dont plus de 80 sont en scène à Paris, tout comme dans de nombreuses autres villes françaises dont Orléans, où Thoma a fait sa formation artistique.

On peut aussi voir M. Chat ailleurs dans le monde : New York, Hong Kong, Macao, Séoul, Dakar, Sao Paulo et même sur un tram de Sarajevo et maintenant à **Boudry**.



Thoma Vuille, c'est un nom important dans le domaine du street-art.

Les Boudryens peuvent donc être fiers de posséder désormais une œuvre de cet artiste connu mondialement qui a su rester simple et agréable au contact.

La population de Boudry et les autorités communales tiennent à remercier chaleureusement Thoma pour cette œuvre qu'il a conçu et offerte aux Boudryens.

Il est à relever que Thoma a également offert tout le matériel nécessaire à la réalisation de son travail. D'autres personnes méritent également des remerciements et notamment Sylvain, le père de l'artiste, qui a tenu un rôle déterminant dans les contacts que nous avons eus avec lui. Enfin l'entreprise de peinture Laurent Moulin a offert ses services pour appliquer une couche protectrice afin de permettre à cette fresque de survivre aux aléas de la météo et aux tristes saccages qu'elle pourrait subir. Nos chaleureux remerciements vont donc également à Laurent.

Jean-Michel Buschini, conseiller communal  
Dicastère des affaires culturelles, loisirs et sports

## SPORTS, CULTURE ET LOISIRS

**Midnight Littoral : succès inespéré**

Les activités proposées aux jeunes de la région le samedi soir se poursuivent de manière régulière et rencontrent un succès inespéré.

Ces activités se déroulent dans la salle de sport de Vauvilliers sous l'égide de la Fondation IdéeSport. Une partie importante du financement est prise en charge par les communes de Milvignes et de Boudry, même si différentes subventions fédérales, cantonales, associatives et privées complètent celui-ci.

Nous profitons donc de remercier tous ceux qui, par un moyen ou un autre, montrent de l'intérêt et soutiennent ces activités.

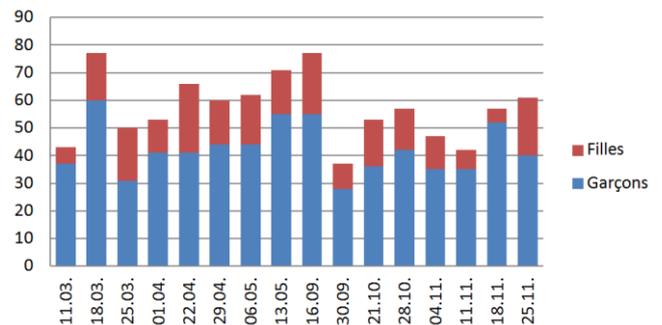
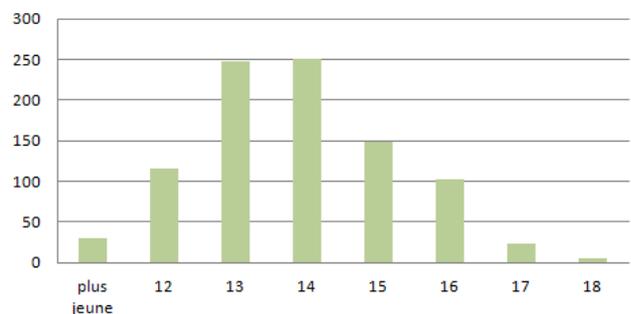
Les autorités communales, après une période d'essai en 2016, ont décidé de reconduire l'expérience en 2017. Le succès étant au rendez-vous, une somme équivalente est prévue au budget 2018, ce qui sera tout bénéfique pour notre jeunesse.

Les jeunes sont encadrés par des coaches adultes ainsi que des coaches de leur âge qui sont formés par la Fondation IdéeSport. Cette dernière assume l'entier de la responsabilité ainsi que l'organisation des activités. Vu le nombre de participants, il faut parfois que les coaches remettent un peu d'ordre mais la plupart du temps les soirées proposées se déroulent sans aucun problème majeur.

Les autorités communales sont là en appui et font partie du groupe de travail qui se réunit deux fois par année. Chaque semaine un rapport d'activité nous est envoyé et peut être consulté grâce à un lien que l'on trouve sur le site internet communal.

Les statistiques ci-contre vous montrent une fréquentation importante qui dépasse régulièrement les 50 jeunes. La grande majorité des ados proviennent des communes de Boudry et Milvignes ou de la région proche.

Jean-Michel Buschini, conseiller communal  
Dicastère des affaires culturelles, loisirs et sports

**Diverses statistiques****Participation par événement****Participation selon l'âge**

Domicile	%
Boudry	58.6%
Milvignes (Colombier 20%, Auvonnier 1.9%, Bôle 2.4%)	24.3%
Cortailod	7.3%
Neuchâtel	2.3%
Bevaix	1.8%
La Chaux-de-Fonds	1.2%
Rochefort	0.8%
Fontainemelon (Val-de-Ruz)	0.8%
Saint-Aubin	0.5%
Corcelles	0.5%
Autres communes avec - de 0.5%	total de 1.9%

## BATIMENTS

### Nouvelle structure d'accueil parascolaire Au pas de charge !

L'étude c'est fait...le rapport au Conseil général est accepté...le délai référendaire est passé...le projet définitif est élaboré...les dossiers d'appel d'offres sont rédigés sous la forme d'un cahier des charges...la procédure d'appel d'offres est lancée...la mise à l'enquête et les délais d'opposition sont passés sans aucune réaction...les dossiers de candidatures pour la réalisation se préparent...le jury s'est prononcé mi-novembre et a auditionné les candidats...le choix de l'entreprise qui réalisera la construction des trois lots (la structure, la place multisports et le parking) est tombé...le délai de recours est ouvert jusqu'au 10 décembre...la construction peut être lancée en usine pendant l'hiver...les travaux sur le terrain débutent dès le printemps...la finalisation se fait au début des vacances d'été et l'inauguration est prévue à la rentrée d'août 2018.



*Vue d'ensemble du quartier de Vauvilliers.  
En gris foncé, l'implantation projetée du futur bâtiment  
parascolaire*

Voilà un travail vite fait...bien fait qui aura demandé un investissement extraordinaire de nos services techniques et de tous nos services communaux. Que chacun en soit remercié et tout particulièrement MM. Ch. Ritter et P.-A. Ruchti.

Jean-Michel Buschini, conseiller communal  
Dicastère des bâtiments

### Réunion de tous les services communaux à la route des Addoz 68



Cette nouvelle configuration a déjà permis d'améliorer sensiblement la qualité des collaborations entre nos différents services. Des synergies vont pouvoir se développer à l'avenir et ceci afin d'augmenter encore la qualité de nos prestations.

La dynamique créée par ce changement s'inscrit également dans la volonté de faire évoluer notre administration qui doit faire face à l'accroissement conséquent de notre population, plus de 20% ces six dernières années, mais également aux exigences toujours plus poussées qui découlent de l'ensemble de ses activités. On relèvera d'ailleurs que ces dernières sont aussi en pleine mutation, exigeant de tous nos employés et employés communaux, une flexibilité et une polyvalence toujours accrue. Dans ce sens également, la disposition des locaux se montre un avantage non négligeable en termes d'adaptabilité à des besoins futurs.

Nous sommes convaincus qu'en dépit d'un relatif éloignement du centre de notre commune, la réunion de la plupart de nos services sous le même toit, qui plus est celui du Pré-du-Chêne, est une réussite dont bénéficie dorénavant l'ensemble de la gestion des affaires communales.

Administration communale



## SERVICES TECHNIQUES

### La problématique du « littering »

Depuis quelques années, un important débat s'est développé un peu partout sur la problématique du « littering », une pratique qui consiste à jeter des débris ou mégots de cigarettes dans les espaces publics, agricoles, forêts, centres-villes, ...

Il en va de même lorsque les poubelles de ville, les « moloks » et les « écopoints » sont utilisés de manière abusive ou non-conforme (cf. photo n°1 et n°2).



photo no 1  
Écopoint de la Tuillière



photo no. 2  
Écopoint de la Baconnière

Les causes de ce phénomène sont abondantes, comme l'évolution des habitudes de consommation alimentaires ou récréatives.

Les causes immédiates de ces mauvaises habitudes sont :

- qu'on ne réfléchit pas trop aux conséquences
- qu'on n'a pas toujours de poubelles à proximité
- qu'on se dit que les autres le font aussi
- qu'on pense que c'est le travail des services publics
- qu'on est souvent pressé et l'on ne veut pas prendre le temps
- qu'on se dit que certaines choses sont biodégradables et vont se décomposer
- qu'on pense que pour de petits déchets ce n'est pas très grave.

Quant aux conséquences, elles sont nombreuses et souvent insidieuses :

- pour l'environnement, les déchets viennent polluer les sols et les eaux de nos rivières et lacs et mettent en danger la faune (cf. schéma n°3)
- pour la société et l'image de notre ville, les déchets dégradent les espaces publics ou naturels, péjorent la qualité de vie et créent un sentiment d'insécurité
- au niveau financier, l'élimination de ces déchets « occupe » un emploi du temps toujours plus important pour nos services alors qu'il pourrait être dévolu à d'autres tâches et engendre des frais pour la collectivité.

Les impacts du « littering » sur la collectivité sont donc importants et vont en s'amplifiant dans la durée.

Heureusement, la plupart des consommateurs évacuent correctement leurs déchets et seule une minorité jette ses débris par terre.



Ce problème de société ne peut être réglé qu'avec le concours de tous les acteurs concernés et nous invitons bien évidemment chacun et chacune à opter pour un comportement responsable et intelligent.

Carine Giauque et Mathieu Guillaume-Gentil  
Les Services techniques

### Schéma de biodégradabilité des déchets

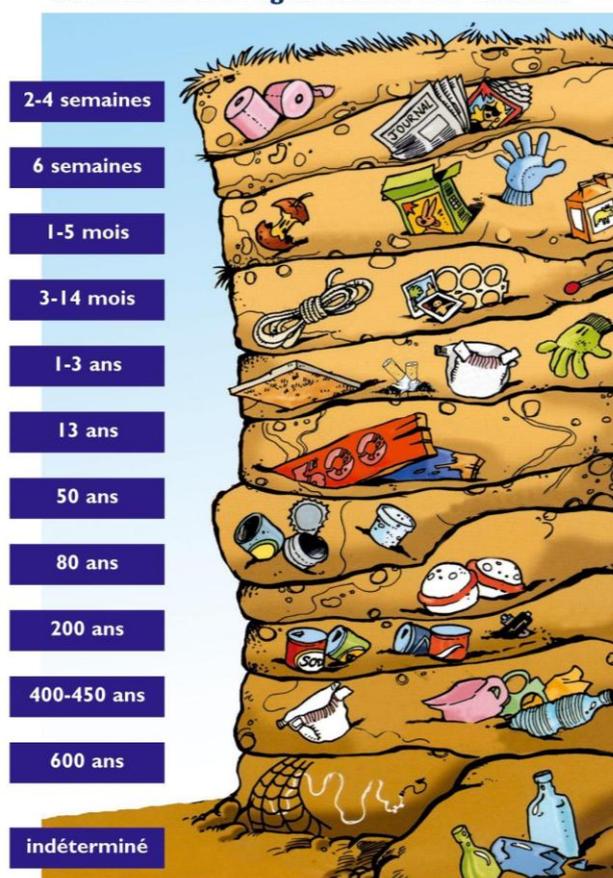


schéma n°3

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

### Revalorisation du centre-ville et du vieux bourg de Boudry, où en est-on ?

Au 31 octobre 2017, 6300 citoyens habitent notre commune. L'important développement de la Ville et Commune de Boudry est un fait. La majorité des quartiers de Boudry sont concernés par cette dynamique et cette tendance devrait se poursuivre à court terme.



L'une des cinq priorités du programme de législature 2016-2020 du Conseil Communal est de « créer les conditions pour revaloriser le centre et le bourg ».

Cet objectif doit se concrétiser au travers du réaménagement et de la redynamisation du centre en tant que noyau fédérateur. En d'autres termes, reconstituer le cœur de ville.

En effet, considérant le développement des activités et de l'habitat, notamment en périphérie de la vieille ville et de son centre, et, compte tenu de la topographie des lieux, il s'agit d'aménager le centre ville et son bourg afin que ces derniers puissent jouer leur rôle d'attracteur et de rassembleur des entités territoriales indépendantes les unes des autres.

Valoriser le vieux bourg, revitaliser le centre et développer des espaces publics attractifs renforceront l'identité de la Ville et Commune de Boudry.

Ce vaste et ambitieux programme est à placer dans un espace temps à moyen et long terme. C'est pourquoi il est important que les autorités créent aujourd'hui les conditions pour le faire, en tenant compte des projets de particuliers et des budgets communaux toujours très contraignants.

Cette volonté de créer les conditions favorables se traduit par diverses actions et activités initiées par le Conseil Communal.

Pour mémoire, l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT) au 1er mai 2013 a déclenché la révision des plans d'aménagement. Selon le plan directeur régional de la communauté urbaine du littoral (COMUL), Boudry constitue le cœur de l'Archipel Ouest constitué des communes de Boudry, Cortaillod, Milvignes et Bevaix. Selon la vision cantonale, l'Archipel Ouest est appelé à accueillir 6400 habitants-emplois supplémentaires à l'horizon 2040. Cette vision pose la question du rôle du centre-ville de Boudry, du niveau des services à la population, des équipements, de sa structure commerciale, des liaisons et de la mobilité en général, des aspects touristiques et de la qualité des espaces publics.

Dès le début de la législature 2016-2020, les services techniques ont en parallèle de leur travail d'aménagement au sein de la COMUL, intégré une réflexion sur l'incidence de cette hypothèse de développement sur la Ville et Commune de Boudry.

A cet effet, divers spécialistes furent mandatés pour soutenir et conseiller les autorités et les services.

Le 15 mars 2017, un atelier participatif avec les commerçants et la population sur l'avenir du centre de Boudry a été organisé. Cette démarche a été bien accueillie par les usagers et acteurs du centre-ville.

Le 28 mars 2017, une rencontre a eu lieu entre les spécialistes du Réseau Vieille Ville, le centre de compétence de l'association suisse pour l'aménagement national, et les représentants des autorités politiques. A cette occasion, le Conseil communal a exprimé la volonté de faire un état des lieux de la commune pour en tirer des pistes d'action pour la revalorisation du centre et du bourg.

L'atelier du 9 juin 2017, a rassemblé différents experts pour formaliser les enjeux communaux et les options d'action à entreprendre.

Les réflexions sur le bourg historique et la basse-ville par les spécialistes ont abouti, suite aux deux synthèses des ateliers de mars et de juin, à un rapport intitulé « Boudry-Analyse de ville ». Ce document est un regard externe des experts du Réseau Vieille Ville. Il établit un état des lieux et formule les premières recommandations à l'intention des autorités.

Les réflexions issues des ateliers permettront au Conseil



## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (SUITE)

## INFORMATIONS DIVERSES

### Nemo News – la nouvelle app

communal d'orienter et poser les bases adéquates lors de projets de développements de la part de propriétaires privés. Ces analyses permettront de poser les questions essentielles liées à l'intégration urbanistique et architecturale, la volumétrie, mais aussi la complémentarité commerciale afin d'éviter toute idée de compétition avec les commerces existants.

De manière générale, le centre-ville devra faire l'objet d'une attention particulière de la part des autorités comme des acteurs privés afin de le rendre plus convivial et attractif par la qualité des espaces publics et par l'offre proposée aux habitants. Cette considération fera ainsi office de catalyseur pour l'aménagement d'autres places comme celle du Littorail.

Réaménager le centre-ville, c'est freiner l'exode des commerces, c'est animer les espaces publics et renforcer le sentiment d'identification à notre ville.

Nous sommes tous concernés.

Jean-Pierre Leuenberger, conseiller communal  
Dicastère de l'aménagement du territoire

2017  
Boudry  
en vedette

Un tout grand MERCI au comité d'organisation de « 2017 Boudry en vedette », à tous les acteurs et bénévoles pour leur immense investissement durant cette année particulière ! Grâce à eux, Boudry a vibré de mille façons, dans les quartiers et sur scène !

Les informations officielles du canton et des communes en direct et dans votre poche ? C'est possible grâce à la nouvelle application mobile NEMO News ! Innovant et fédérateur, ce projet commun aux acteurs publics et parapublics neuchâtelois est mené par l'État de Neuchâtel et la Ville de Neuchâtel, en collaboration avec la société Arcantel.



Lancée officiellement le 10 novembre 2017, NEMO News regroupe déjà quelques 20 émetteurs, dont la Commune de Boudry. L'application permet d'informer de manière simple, rapide et efficace toutes les personnes qui l'auront téléchargée sur leur smartphone.

À chaque publication d'une information, sauf si on a choisi de désactiver cette fonction, on est averti par un «push», ou «notification», qui apparaît sur l'écran d'accueil du téléphone, et qui donne en une courte phrase le sujet de l'information publiée sur l'application.

Les utilisateurs peuvent choisir quelles informations ils souhaitent recevoir (de quelle commune, de quelles instances).

La police neuchâteloise gérera les alertes urgentes, sécuritaires, sanitaires ou de prévention destinées à l'ensemble de la population. Nous nous chargerons de relayer les actualités intéressantes pour les citoyens de Boudry (événements culturels, sportifs ou politiques, ainsi que les informations aussi diverses que la date de la Fête de la jeunesse ou les résultats des analyses de l'eau de la plage de Boudry.)

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir avec cette nouvelle application !

L'Administration communale



## SERVICES ADMINISTRATIFS

### Informations officielles

La prochaine séance du Conseil général aura lieu le vendredi 16 février 2018, à la salle polyvalente des Buchilles.

L'ordre du jour sera publié dans le Littoral Région. Nous rappelons que les séances du Conseil général sont publiques.

### Commission de l'urbanisme

**8 février - 15 mars - 19 avril - 17 mai et 21 juin 2018**

Toutes les séances ont lieu dans la salle de réunion des Services techniques, route des Addoz 68.

### Boudry on Ice

Une patinoire en plein air a été installée entre la Salle de spectacles et le jardin de Voujeaucourt. Cette animation durera jusqu'au 14 janvier 2018. Profitez-en et venez nombreux patiner !

Bien entendu, il y a la possibilité de louer des patins sur places et de se restaurer (raclette, vin chaud, hot dog, crêpes, huîtres et champagne).

De plus, le Conseil communal invite la population le

**lundi 1<sup>er</sup> janvier 2018, entre 16h et 18h**

pour partager un moment convivial autour de la patinoire. Comme chaque année, soupe aux pois, thé et tresse seront gracieusement offerts.



Ont participé à la rédaction Madame et Messieurs les conseillers communaux :

Marisa Braghini  
Jean-Michel Buschini  
Jean-Pierre Leuenberger  
Pierre Quinche  
Daniel Schürch

ainsi que :

Corinne Ducommun  
Tiziana Ellero  
Nathalie Fagherazzi  
Carine Giauque  
Anne-Karine Renaud  
Isabelle Schärer  
Jean-François de Cerjat  
Mathieu Guillaume-Gentil  
Christophe Ritter  
Pierre-Alain Ruchti  
Stéphane Thomas

#### **Editeur :**

Conseil communal de Boudry

#### **Correspondance et administration :**

Administration communale  
Route des Addoz 68  
2017 Boudry

tél : 032 886 47 20  
fax : 032 886 47 46  
courriel : [commune.boudry@ne.ch](mailto:commune.boudry@ne.ch)

Internet : [www.boudry.ch](http://www.boudry.ch)

Tirage : 3005 exemplaires

